

préscolaire dans les écoles publiques; c'est pourquoi sans doute les effectifs des écoles maternelles privées n'ont guère augmenté ces dernières années.

La structure la plus répandue dans cette province est la suivante: école primaire (préscolaire et 1re à 6e année), école secondaire 1er cycle (7e à 9e année) et école secondaire 2e cycle (10e à 12e année). Il existe cependant quelques variantes, par exemple année préscolaire à 6e année et 7e à 12e année, ou bien année préscolaire à 9e année et 10e à 12e année. En 1969, on a autorisé pour les écoles secondaires du 1er cycle la création d'un programme modifié qui donnera aux élèves dont les résultats atteignent ou dépassent la moyenne une instruction supplémentaire dans une ou plusieurs matières. Le diplôme d'études secondaires se donne soit à la fin de la 11e année (immatriculation junior) soit à la fin de la 12e année (immatriculation senior), bien que l'inscription en 12e année ne soit pas généralisée dans la province. Par suite des remaniements apportés au système scolaire depuis 1966, 13 écoles régionales de formation professionnelle ont remplacé les écoles de formation professionnelle de comté. Les élèves suivent maintenant dans les écoles de formation professionnelle régionales les cours préparatoires à un emploi puisque les écoles secondaires n'offrent que les programmes d'enseignement commercial.

En 1969, on a autorisé l'attribution d'un diplôme équivalent au diplôme d'études secondaires aux adultes qui n'avaient pas terminé celles-ci mais qui avaient accru leurs connaissances soit par l'expérience acquise dans l'exécution de leur travail soit par une formation hors du cadre scolaire. Ce diplôme est accordé selon les résultats d'une série de tests mis au point et expérimentés sur une période de 25 ans par la *Commission on Accreditation de l'American Council of Education*; la Nouvelle-Écosse est la première province canadienne à avoir reçu la permission d'utiliser ces tests.

La Nouvelle-Écosse a deux instituts de technologie qui dispensent des cours postsecondaires de formation professionnelle et des cours du niveau des cours de métiers, un collège agricole qui offre des programmes de passage à l'université et des programmes postsecondaires terminaux et un institut géodésique. Un collège communautaire bilingue qui devait ouvrir en 1970 pour desservir la population acadienne n'est pas encore au point. La formation menant au diplôme d'infirmière (autorisée) n'est dispensée que par les écoles hospitalières. Plusieurs universités et collèges ont des programmes menant à un grade dans de nombreuses disciplines. La formation pédagogique se donne dans une école normale et des programmes menant à des grades en sciences de l'éducation sont offerts dans cinq universités: Acadia, Dalhousie, Mount Saint Vincent, St. Francis Xavier et St. Mary's.

Nouveau-Brunswick. Le Nouveau-Brunswick est divisé en 33 districts scolaires répartis dans sept régions, dont chacune est administrée par un surintendant régional. L'instruction se donne en français et en anglais; 34% des élèves au primaire et au secondaire reçoivent leur instruction en français.

Il n'y a pas d'année préscolaire dans le système public sauf dans des circonstances exceptionnelles ou à titre «expérimental». Les enfants dans les maternelles et les jardins d'enfants privés sont relativement peu nombreux en proportion du nombre d'enfants âgés de cinq ans dans la province.

L'enseignement public jusqu'à l'immatriculation junior se donne en 12 ans. Les structures les plus courantes de l'organisation scolaire sont: école primaire (1re à 6e année), école secondaire 1er cycle (7e à 9e année) et école secondaire 2e cycle (10e à 12e année); ou bien école primaire (1re à 6e année) et école secondaire (7e à 12e année). Les cours de formation professionnelle se donnent à l'école secondaire et ils vont de pair avec les cours d'enseignement général.

Le *New Brunswick Institute of Technology* à Moncton et le *Saint John Institute of Technology* offrent des programmes postsecondaires de formation professionnelle et technique. Il existe encore des écoles normales mais il est à prévoir qu'elles seront bientôt intégrées au système universitaire. En plus des six écoles hospitalières, la *Saint John School of Nursing* offre les cours menant au diplôme d'infirmière (autorisée). La province compte quatre universités offrant une gamme de programmes menant à un grade.

Québec. En 1964, le gouvernement du Québec, suivant les recommandations de la Commission royale d'enquête provinciale sur l'enseignement (1961-64), a adopté une nouvelle loi (le Bill 60) pour la restructuration administrative du système scolaire de la province; le ministère de l'Éducation a remplacé les anciens ministères de la Jeunesse et de l'Instruction